

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	22 (1976)
Heft:	5
Rubrik:	Nouvelles touristiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles touristiques

CENTRE ALPIN POUR LES JEUNES

Ecole à Arolla (2 000 m) et Falfleralp (1 782 m)

En collaboration avec « Jeunesse et Sport » Valais et la section Monte Rosa du Club Alpin suisse, le Centre alpin pour les jeunes (Sion) organise de juin à septembre des cours d'instruction d'une semaine en haute montagne — rocher et glacier.

Ces cours, auxquels plus de 6 000 élèves ont déjà participé, sont tout particulièrement destinés aux jeunes gens et filles de 14 à 20 ans. Le but de cette école est d'augmenter la sécurité et le plaisir en montagne, par une formation technique sérieuse. L'instruction est donnée par des guides diplômés, selon le programme de J + S. Les élèves sont répartis en classe de 5 à 6 dans les degrés 1 (débutants) et 2 (moyens) et de 3 à 4 dans le 3^e degré (avancés). L'équipement personnel (souliers de montagne, sac de montagne, anorack, gants etc...) est à la charge du participant alors que le matériel technique (piolet, cordes, mousquetons, pitons, etc...) est mis gracieusement à disposition par l'école, sous la responsabilité des élèves.

Le logement est prévu en dortoirs avec chauffage central, toilettes, douches chaudes. Les repas du matin et du soir sont pris au cantonnement ou en cabane ; à midi : pique-nique à l'extérieur. Les cours débutent le dimanche soir à 17 h. 30 et se terminent le samedi suivant vers 15 h, les élèves peuvent rester au cantonnement jus-

qu'au dimanche matin après le petit déjeuner. Inscriptions jusqu'au 31 mai 1976.

Le prix du cours d'une semaine est de F. 692,—* pour les degrés 1 et 2, et de F. 842,—* pour le degré 3. Les élèves qui ne seraient pas au bénéfice d'une assurance-accidents couvrant le risque de haute-montagne peuvent participer au contrat collectif conclu par l'école avec la « Zurich-accidents ». (prime pour la semaine F. 65,50*)

Les cours se dérouleront aux dates suivantes :

N° 1 du 20 au 26 juin
N° 2 du 27 juin au 3 juillet
N° 3 du 4 au 10 juillet
N° 4 du 11 au 17 juillet
N° 5 du 18 au 24 juillet
N° 6 du 25 au 31 juillet
N° 7 du 1er au 7 août
N° 8 du 8 au 14 août
N° 9 du 15 au 21 août
N° 10 du 22 au 28 août
N° 11 du 29/8 au 4/9 **

N° 12 du 5 au 11 septembre **
* Prix indiqués sous toute réserve

** Si le nombre d'inscriptions est suffisant

Des vacances dans des fermes suisses

(onst) — L'an dernier, la nouvelle formule des vacances à la ferme a connu un succès tel que la demande a dépassé de beaucoup les possibilités offertes. Pour 1976, de nouveaux contingents de fermes s'ajoutent aux premières dans les cantons de Vaud, Neuchâtel, Fribourg, Valais et même du Tessin. Trois formules sont proposées aux vacanciers : logement indépendant avec possibilité de cuisine pour une semaine, nuit à l'étape

avec repas, ou pension complète dans la ferme avec repas pris à la table familiale. Pour faciliter toutes les démarches, le Service romand de vulgarisation agricole (route du Pavement 81, CH - 1018 Lausanne, tél. 021/37 75 51) a édité la petite brochure « Tourisme rural » qui recense les adresses, les lits disponibles, les services, les possibilités de sport dans la région, les prix, etc. Ceux qui souhaitent passer des vacances paysannes dans l'Emmental peuvent s'adresser à la Fédération du tourisme de l'Emmental, CH - 3550 Langnau i/Emmental.

Nouvelle publication de l'ONST

— L'Office suisse du tourisme (ONST) vient de publier la brochure « Suisse - Vacances et cours de langues - 1976 » qui recense les cours de langues donnés dans les écoles publiques, les écoles privées, les universités et les camps de vacances. Elle peut être obtenue gratuitement auprès de l'ONST, Talacker 42, CH-8023 Zurich.

Circuit en autocar dans l'Oberland Bernois

Les offices de tourisme de Hasliberg, Wilderswil et Zweisimmen organisent en mai, juin, septembre et octobre des arrangements forfaits d'une semaine dans l'Oberland Bernois destinés à des groupes. Le forfait comprend 6 nuits - 2 nuits dans chacune des trois stations - entrée gratuite à la piscine couverte de Wilderswil, au Musée suisse des transports à Lucerne et au Musée des cristaux de Guttannen, visite des gorges de l'Aar à Meiringen et du Trümmelbach à Lauterbrunnen, soirée folklorique, excursion en bateau de Brienz à Interlaken, course au Schilthorn, visite de la fromagerie de Gruyères ainsi que tous les trajets en car. Ce forfait en

chambre sans bain/douche coûte FF. 525,—. Participation de 20 personnes au minimum.

Suisses de l'étranger Ceinture !

Nous rappelons que, depuis le 1^{er} janvier 1976, le port obligatoire de la ceinture et l'interdiction de transporter des enfants sur les sièges avant sont des règles de circulation. Elles sont donc également applicables aux conducteurs et aux passagers des véhicules automobiles immatriculés à l'étranger.

Importantes réalisations routières au canton de Neuchâtel

En ce début d'année, le canton de Neuchâtel peut être fier d'avoir achevé plusieurs réalisations routières d'importance. Quatre ouvrages ou routes ont été ouverts au trafic : l'évitement de Valangin (la route Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds ne traverse pratiquement plus de localité) ; le tunnel de la Clusette, qui garantit la liaison toute l'année avec le val de Travers et la France par Les Verrières et Pontarlier ; le petit tronçon d'autoroute Serrières-Areuse en direction d'Yverdon ; enfin celui de Saint-Blaise au Landeron (11 km) en direction de Bienne.

Du nouveau sur les moyens de transports suisses

Actuellement, sur la ligne Thusis-Samedan, le transport des voitures est assuré par huit trains qui circulent chaque jour en direction de l'Engadine et sept en direction opposée. Le parcours s'effectue en une heure vingt minutes et coûte Fr. 62.—. D'autre part, du lundi au vendredi, des compartiments pour conférences à l'intention des voyageurs d'affaires sont

réservés dans les nouveaux trains intervilles climatisés sur la ligne Genève - Zurich - Rorschach. Conditions : billet de première classe, participation de quatre voyageurs au minimum et supplément de Fr. 3.— pour la réservation. Mentionnons encore que l'association des taxis bâlois a introduit le service inclus dans les prix, en liaison avec une augmentation de 10 à 15 %.

Nouvel hôtel à Genève

Chaîne hôtelière créée aux Etats-Unis en 1959 et dont le réseau étendu depuis lors à 5 continents avec 720 hôtels exploités ou en cours de construction avec un total de 98 655 chambres, « Ramada » a inauguré à Genève son premier établissement en Suisse qui sur 13 étages comprend notamment 220 chambres et plusieurs restaurants et bars ainsi qu'un parking souterrain. Cette chaîne est une société anonyme au capital de près de 135 millions de dollars occupant plus de 60 000 personnes, le total de l'actif au 31 décembre dernier approche le demi milliard de dollars et le chiffre d'affaires avoisine les 200 millions de dollars. La chaîne possède environ un tiers des hôtels qu'elle exploite, les deux autres tiers étant des établissements qu'elle gère sous licence, comme c'est le cas de son établissement de Genève. (ats)

Vacances « Hobby » 1976 à Lugano

De nombreuses activités pour agrémenter vos vacances sont proposées à Lugano dès le mois d'avril. Nous avons noté, entre autres :

Cours de langue italienne

15 heures FF. 122,—

Yoga, 1 leçon de 2 h. par jour

10 heures FF. 105,—

Céramique, modelage, dessin, peinture

15 heures FF. 122,—

Cinéma, photographie

10 heures FF. 100,—

Equitation

10 heures FF. 245,—

Ces activités proposées par l'Ecole Club Migros de Lugano sont associées avec des forfaits hôteliers (7 nuitées) dès FF. 263,— par personne (chambre + petit déjeuner) et FF. 464,— par personne (pension complète) en chambre double (supplément de FF. 50,— pour chambre à 1 lit).

Pays de Neuchâtel — Forfaits Golf, Vol Delta, Cours de Voile

L'Office neuchâtelois du tourisme propose trois arrangements forfaitaires originaux :

Golf :

Nouveau parcours de 18 trous, aménagé dans un site ravissant, entre de magnifiques forêts dominant les lacs de Neuchâtel et de Bienne à Voëns s/Saint Blaise, week-end (1 nuit) 2 jours, demi-pension en chambre double dès FF. 140,— par pers. semaine (6 nuits) 6 jours, demi-pension (repas soir) dès FF. 525,— par personne en chambre double.

Vol Delta :

Cours pour débutants par instructeurs diplômés de la Fédération suisse de delta, 4 jours (matin ou après-midi), matériel compris, dès FF. 627,— par personne en chambre double (demi-pension).

Cours de voile :

Ecole internationale — dérivers et voiliers lestés.

Semaine (5 jours) du lundi au vendredi, 30 heures de cours, hébergement en chambre double, demi-pension, dès FF. 744,—.